

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE PUYVALADOR**  
**Séance du Mercredi 30 Novembre 2022**

<b>Séance du</b>	<b>30/11/22</b>
<b>Convocation du</b>	<b>23/11/22</b>
<b>Présents</b>	<b>05</b>
<b>Absents</b>	<b>02</b>
<b>Procuration</b>	<b>02</b>

- Pris part à la délibération : Pour 07 Contre 00 Abstention 00

**Présents** : Mr MARIN Daniel, Mr MILLAN Bernard, Mr OTTAVI Serge, Mr SEMPERE Daniel, Mme VEYSSADE Patricia.

**Absent** : Mr BRUNET Laurent, Mme FICHES Jasmine

**Procuration** : Mr Laurent BRUNET a donné procuration à Mr MARIN Daniel.

Mme FICHES Jasmine a donné procuration à Mr OTTAVI Serge

**Secrétaire de Séance** : Mr SEMPERE Daniel

L'an deux mille vingt-deux et le trente novembre à dix heures quinze minutes, le conseil Municipal de la commune de Puyvalador, s'est réuni dans le lieu habituel, sur convocation, sous la présidence de Mr Daniel MARIN, Maire.

**Objet : Soutien Motion SYDEEL 66 concernant les tarifs de l'électricité pour les collectivités des PO**

Monsieur le Maire informe que le SYDEEL a délibéré le 13 octobre dernier en adoptant une motion sur les tarifs de l'électricité et les mesures d'urgence en matière de prix de l'énergie dans le cadre de la hausse des tarifs que rencontrent les collectivités territoriales.

Cette motion propose, dans le contexte énergétique exceptionnel que nous traversons d'étendre le bouclier tarifaire prévu pour les petites collectivités ou entreprises et particuliers à l'ensemble des collectivités quelle que soit leur taille, leur budget et leur nombre d'agents.

Monsieur le Maire explique que l'Association des Maires de France demande de soutenir cette motion et de prendre une délibération de principe au sein du Conseil.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :**

- De soutenir la motion du SYDEEL sur le tarif de l'électricité et les mesures d'urgence en matière de prix de l'énergie dans le cadre de la hausse des tarifs que rencontrent les collectivités territoriales.

Vote : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

